

Association des Retraités Cadres Dirigeants de l'Association des Paralysés de France

Le **Prix ARCaDi 2018** était double cette année. Une partie a été attribuée aux **Jardins partagés - Délégation APF de la Haute-Garonne**.



Le projet est ambitieux et son coût est estimé à 140 000 €. Arcadi a décidé de contribuer au financement d'une composante de ce projet :

l'achat et l'exploitation de ruches.



Le projet ruches

Des bénévoles expérimentés vont manager l'activité qui se fera avec des adhérents et des professionnels. Une des ruches va comporter un côté vitré permettant de voir les abeilles en action au sein de leur habitat. Il est prévu l'accueil de groupes scolaires.



C'est donc un projet collectif, ouvert sur l'environnement et qui répond parfaitement au cahier des charges fixé par Arcadi pour 2017 : financer des projets qui se situent dans le champ de l'économie circulaire.

Nous avons remis le 13 mars un chèque de 500€ à Mr Vincens, directeur de la délégation, auxquels se sont ajoutés 250€ correspondant à la participation du bureau d'études Palanca qui avait assuré la conférence-débat des journées d'Arcadi 2017 à Toulouse.



Etaients présents lors de cette remise de prix assurée par Alain Leroyer, représentant ARCaDi, outre le directeur de la structure, la représentante départementale de l'APF, des adhérents, des professionnels et des bénévoles compétents dans la production mellifère.

A l'issue de la visite des ruches, un moment convivial était organisé avec les participants.

Alain Leroyer



La deuxième part du prix ARCaDi a été remise au **Foyer de Rignac le 21 mars 2018.**

Le prochain flash vous dira tout !